

Conditions de validité d'une pièce justificative

LES DÉMARCHES QUI REQUIERENT UNE PIÈCE JUSTIFICATIVE

- 1 **Immatriculation initiale** par son représentant légal
- 2 **Confirmation du rattachement par le premier syndic** de la copropriété, lorsqu'il a été désigné par le syndic provisoire
- 3 **Renouvellement du mandat d'un syndic provisoire** d'une nouvelle copropriété (immeuble mis en copropriété après le 1^{er} janvier 2017)
- 4 **Confirmation du rattachement de la copropriété** à un compte de télédéclarant après une immatriculation d'office réalisée par un notaire
- 5 **Demande de rattachement d'une copropriété immatriculée** par un représentant légal (sans déclaration préalable de son prédécesseur)

LES TYPES DE PIÈCES JUSTIFICATIVES

- **Contrat de syndic**
- **PV d'AG désignant le syndic** (pour un syndic coopératif, il s'agit d'un PV d'AG désignant les membres du conseil syndical et du PV du conseil syndical élisant le syndic).
- **Ordonnance du juge pour une administration provisoire**

- Le document doit être unique, au format PDF et d'une taille inférieure à 5 MO.
- A chaque refus, le registre vous envoie un courriel avec le(s) motif(s) de refus et les modifications à apporter à votre demande.
- Vous avez 3 tentatives par demande d'immatriculation et/ou demande de rattachement avant que celle-ci ne soit définitivement refusée (il faut alors procéder à une nouvelle demande).
- Un courriel d'accusé de réception de votre demande, puis un courriel de confirmation vous sont envoyés lorsque celle-ci a été validée.

La pièce doit être lisible et :

- comporter une adresse figurant dans la déclaration d'immatriculation (cf fiche mémo « Renseigner les adresses d'une copropriété »)
- comporter l'identité des personnes signataires
- permettre d'identifier les dates de début et de fin du mandat
- être datée (date du contrat ou du PV)
- être signée, ou dans le cas d'un PV, être certifié conforme

Insérer une pièce justificative lors d'une l'immatriculation initiale

1

Informations de rattachement

- Accédez à l'écran « Immatriculer une copropriété »
- Renseignez vos informations de rattachement
- Sélectionnez le type de pièce en cliquant sur la flèche
- Une liste de choix apparaît, choisissez entre « contrat de syndic » ou « PV d'AG approuvant le mandat »

2

Téléchargement de la pièce justificative

- Une fois le type de pièce sélectionné, le bouton parcourir s'active
- Cliquez sur « parcourir » et sélectionnez sur votre ordinateur la pièce justificative
- Finalisez l'importation en cliquant sur « ouvrir »
- Attendez le téléchargement de la pièce justificative et cliquez sur étape suivante

Informations de rattachement

Identification

Procédures administratives et judiciaires

Données Financières

Données techniques

Information de rattachement →

Agissez-vous dans le cadre d'une mission d'administration provisoire ?*

Oui Non

Date de début du mandat ou de la mission* ①

Date de fin du mandat ou de la mission* ②

Type de pièce justificative* ③

1

Contrat de syndic

PV de l'assemblée générale approuvant le mandat de syndic

Pièce justificative* ④

Pièce justificative

2

Parcourir

! Le même type d'écran vous est proposé à partir de l'écran « Rattacher une copropriété » dans les cas n° 2, 4 et 5 et à partir de l'écran « Gérer mes copropriétés - renouvellement de mandat » dans le cas n°3.

Les liens utiles



Le site du
Registre des
copropriétés



S'abonner à la
newsletter



Le guide
utilisateur
syndic



Le guide
utilisateur
notaire